

Séance ordinaire du 20 février 2018

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt février deux mille dix-huit à quatorze heures, à la salle du comité, 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest (partiellement) et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Yves Després, directeur général adjoint – sécurité publique (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Marc-Antoine Trudel, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

#### **CE-2018-01-61**

##### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 20 février 2018.

#### **CE-2018-01-62**

##### **Approbation du procès-verbal des séances des 12 et 13 février 2018**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 12 et 13 février 2018.

#### **CE-2018-01-63**

##### **Modification de la résolution CE-2017-16-21 « Aide financière à Club fadoq St-David »**

Il est résolu de modifier la résolution CE-2017-16-21 « Aide financière à Club fadoq St-David » par le remplacement, à l'alinéa, du montant de « 800 \$ » par celui de « 900 \$ ».

#### **CE-2018-01-64**

##### **Modification de la résolution CE-2018-01-20 « Financement des dépenses relatives à l'acquisition du matériel pour la codification des poteaux d'incendie, à la mise à niveau du parc d'équipements d'intervention et à l'aménagement du stationnement du centre administratif et décret de travaux »**

Il est résolu de modifier la résolution CE-2018-01-20 « Financement des dépenses relatives à l'acquisition du matériel pour la codification des poteaux d'incendie, à la mise à niveau du parc d'équipements d'intervention et à l'aménagement du stationnement du centre administratif et décret de travaux » par le remplacement du premier alinéa par l'alinéa suivant :

« Il est résolu de financer la dépense relative à l'acquisition du matériel pour la codification des poteaux d'incendie au montant maximal de 720 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-43. ».

---

#### **CE-2018-01-65**

##### **Besoins de main-d'œuvre à la Direction du greffe**

[Document d'aide à la décision GCH-2018-007](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction du greffe, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2018-007.

---

#### **CE-2018-01-66**

##### **Besoin de main-d'œuvre à la Direction des technologies de l'information**

[Document d'aide à la décision GCH-2018-011](#)

Il est résolu d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre à la Direction des technologies de l'information, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2018-011.

---

#### **CE-2018-01-67**

##### **Financement de la Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches**

[Document d'aide à la décision DG-2018-001](#)

Il est résolu d'accepter la proposition de financement pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 de la Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

#### **CE-2018-01-68**

**Modification de la résolution CE-2018-00-14 « Approbation du Règlement numéro 147 de la Société de transport de Lévis autorisant un emprunt à long terme de 1 135 000\$ pour le financement de divers projets » et de la résolution CV-2018-00-38 « Approbation du Règlement numéro 147 de la Société de transport de Lévis autorisant un emprunt à long terme de 1 135 000\$ pour le financement de divers projets prévus »**

[Document d'aide à la décision INF-2018-005](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2018-00-14 « Approbation du Règlement numéro 147 de la Société de transport de Lévis autorisant un emprunt à long terme de 1 135 000\$ pour le financement de divers projets » par la modification, à l'alinéa, du montant « 1 315 000 \$ » par le montant de « 1 135 000 \$ ».

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2018-00-38 « Approbation du Règlement numéro 147 de la Société de transport de Lévis autorisant un emprunt à long terme de 1 135 000\$ pour le financement de divers projets prévus » par la modification, à l'alinéa, du montant « 1 315 000 \$ » par le montant de « 1 135 000 \$ ».

---

**CE-2018-01-69**

**Modification de la résolution CV-2015-01-35 « Engagement envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à l'égard des travaux relatifs aux postes de pompage PP-5, PP-7 et SN-M (secteurs Saint-Étienne-de-Lauzon et Saint-Nicolas) »**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2015-01-35 « Engagement envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à l'égard des travaux relatifs aux postes de pompage PP-5, PP-7 et SN-M (secteurs Saint-Étienne-de-Lauzon et Saint-Nicolas) » par le remplacement, au premier paragraphe de l'alinéa, du numéro de document d'aide à la décision « INF-GEN-2015-016-R-1 » le numéro « INF-GEN-2018-004 ».

---

**CE-2018-01-70**

**Financement de la dépense relative aux travaux d'augmentation de la capacité des conduites d'égout sanitaire situées derrière les terrains de la rue du Rapide (secteur Charny) dans l'emprise du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-008](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux d'augmentation de la capacité des conduites d'égout sanitaire situées derrière les terrains de la rue du Rapide (secteur Charny) dans l'emprise du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, au montant maximal de 750 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

---

**CE-2018-01-71**

**Financement de la dépense relative au remplacement du système téléphonique de la centrale 9-1-1**

[Document d'aide à la décision POL-2018-003](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au remplacement du système téléphonique de la centrale 9-1-1 au montant maximal de 300 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-60.

---

**CE-2018-01-72**

**Entente à intervenir avec la Société canadienne de la Croix-Rouge pour les services aux sinistrés**

[Document d'aide à la décision INC-2018-004](#)

Il est résolu de conclure l'entente à intervenir avec la Société canadienne de la Croix-Rouge concernant les services aux sinistrés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INC-2018-004, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

**CE-2018-01-73****Prêt de la salle du conseil à l'école secondaire de l'Aubier**  
[Document d'aide à la décision DVC-EQR-2018-007](#)

Il est résolu de prêter gracieusement la salle du conseil ou la salle du Centre civique, selon les disponibilités, à l'école secondaire de l'Aubier dans le cadre du programme *Citoyens du monde*, le 29 mars 2018, pour la tenue de ses activités auprès des jeunes.

---

**CE-2018-01-74****Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H1069 sur le chemin du Sault, secteur Saint-Romuald)**  
[Document d'aide à la décision URBA-2018-018](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-018. Ce projet de règlement a pour objet de créer la zone résidentielle H1069 à même une partie de la zone H1007 et de prévoir les usages autorisés et des normes applicables à ces usages.

---

**CE-2018-01-75****Dépôt des rapports des assemblées publiques de consultation tenues par la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville le 14 décembre 2017**  
[Document d'aide à la décision URBA-2018-047](#)

Le rapport des assemblées publiques de consultation tenues par la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville le 14 décembre 2017, est déposé, à titre d'information.

---

**CE-2018-01-76****Dépôt du rapport de la réunion de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 11 décembre 2017**  
[Document d'aide à la décision URBA-2018-048](#)

Le rapport de la réunion de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenue le 11 décembre 2017, est déposé, à titre d'information.

---

**CE-2018-01-77****Vente des parties A et B du lot 2 382 728 du cadastre du Québec à Multi-gestion SB inc. (terrain situé sur la rue du Quartier-D'Antan, secteur Charny) et affectation du fruit de la vente**  
[Document d'aide à la décision DEV-2018-007](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat de Multi-gestion SB inc. pour les

parcelles A et B du lot 2 382 728 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-007, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'offrant et d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

---

#### **CE-2018-01-78**

##### **Renonciation à une préférence d'achat concernant une partie du lot 2 284 685 du cadastre du Québec (rue du Grand-Tronc, secteur Saint-Rédempteur)**

[Document d'aide à la décision DEV-2018-009](#)

Il est résolu de renoncer à une préférence d'achat accordée à la Ville en vertu de l'article 22 du bail intervenu avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports en date du 28 juin 1999, et ce, sur une partie du lot 2 284 685 du cadastre du Québec, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2018-009, d'autoriser ce ministère à vendre cette partie de lot et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, le cas échéant.

---

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

---

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

---

Le président du comité exécutif prend son siège.

---

#### **CE-2018-01-79**

##### **Financement de la dépense additionnelle pour la réalisation de la *Boucle du Grand défi Pierre Lavoie***

[Document d'aide à la décision DEV-2018-012](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense additionnelle pour la réalisation de la *Boucle du Grand défi Pierre Lavoie* au montant maximal de 40 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

---

#### **CE-2018-01-80**

##### **Acquisition d'une partie des lots 2 976 003 et 5 291 027 du cadastre du Québec (rue Courchevel, secteur Saint-Romuald), confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lots et intervention à un acte de servitude**

[Document d'aide à la décision DEV-2018-017-R-1](#)

Il est résolu :

- d'accepter la promesse de vente de Crombie property holdings II limited

pour une partie des lots 2 976 003 et 5 291 027 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 3 548,9 mètres carrés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-017-R-1, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, et de décréter l'affectation publique sur ces parties de lot;

- d'intervenir à l'acte de servitude pour des équipements et des lignes électriques et de télécommunication (soit aériennes, soit souterraines) entre Hydro-Québec et Bell et le propriétaire du lot 5 291 027 de ce cadastre, telle qu'elle est montrée en annexe à cette fiche de prise de décision, les frais inhérents à ces transactions étant à la charge de la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

Le membre du comité exécutif Clément Genest divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante et quitte la séance avant le début des délibérations et du vote sur celle-ci.

---

#### **CE-2018-01-81**

**Vente d'une partie du lot 3 296 292 du cadastre du Québec à Gestion G A BER inc. (terrain situé sur la rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente**

[Document d'aide à la décision DEV-2018-019](#)

Il est résolu de vendre à Gestion G A BER inc., ou toute autre compagnie ou entité juridique sous le contrôle de monsieur Georges-André Bergeron, une partie du lot 3 296 292 du cadastre du Québec, aux conditions prévues à l'offre d'achat, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-019, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur et d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

---

Le membre du comité exécutif Clément Genest reprend son siège.

---

#### **CE-2018-01-82**

**Approbation du plan de cadastre pour le prolongement de la rue Lamartine et l'ouverture de la rue De Ségur (secteur Lévis), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Les placements Pirono inc., financement afférent et acquisition des lots 6 015 368 et autres du cadastre du Québec et du lot 6 015 380 de ce cadastre à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels (rue Lamartine, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision BP-2018-001](#)

Il est résolu :

- d'approuver le plan de cadastre concernant le prolongement de la rue Lamartine (secteur Lévis) sur le lot 6 015 390 du cadastre du Québec et l'ouverture de la rue De Ségur sur le lot 6 015 391 de ce cadastre, tels qu'ils sont montrés sur le plan préparé par Maxime Lechasseur-Grégoire,

arpenteur-géomètre, sous le numéro 1 731 de ses minutes, Les placements Pirono inc. devant céder le lot 6 015 380 de ce cadastre et verser à la Ville une somme d'argent au montant de 95 320,35 \$ à titre de contribution pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels relative à l'opération cadastrale faisant l'objet de ce plan;

- de conclure l'entente à intervenir avec Les placements Pirono inc. pour la réalisation de travaux municipaux sur les rues Lamartine et De Ségur (secteur Lévis), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2018-001, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- de financer la dépense relative aux travaux municipaux en front du lot 6 015 380 de ce cadastre au montant maximal de 90 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets, à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de la fiche de prise de décision BP-2018-001 à intervenir avec ce promoteur soit acceptée par la Ville, il est également résolu :

- d'acquérir à titre gratuit les lots 6 015 390 et 6 015 391 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Les placements Pirono inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter l'ouverture de rue sur ces lots, conditionnellement à son acquisition;
  - d'acquérir à titre gratuit le lot 6 015 380 de ce cadastre, à des fins de parc, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Les placements Pirono inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition;
  - d'acquérir à titre gratuit le lot 6 015 368 de ce cadastre, à des fins de sentier piétonnier, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Les placements Pirono inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition;
  - d'acquérir à titre gratuit le lot 6 015 384 de ce cadastre, à des fins de bassin de rétention, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Les placements Pirono inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition;
  - d'acquérir à titre gratuit des servitudes temporaires pour deux cercles de virage sur le lot 6 015 392 de ce cadastre, en faveur des lots 6 015 390 et 6 015 391 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Les placements Pirono inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.
-

**CE-2018-01-83****Politique en matière d’approvisionnement**  
[Document d’aide à la décision APP-2018-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d’adopter la *Politique en matière d’approvisionnement*, telle qu’elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-2018-005.

---

**CE-2018-01-84****Modification du contrat pour les travaux de pavage, resurfaçage, réfection de bordures et trottoirs pour l’année 2017**  
[Document d’aide à la décision APP-2018-008](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour les travaux de pavage, resurfaçage, réfection de bordures et trottoirs pour l’année 2017, attribué par la résolution CV-2017-04-71 (appel d’offres 2017-50-17), au montant de 172 684,69 \$, avant TPS et TVQ, selon l’avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2018-008, compte tenu que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu’elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

---

**CE-2018-01-85****Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en actuariat pour les régimes de retraite de la Ville**  
[Document d’aide à la décision APP-2018-012](#)

Il est résolu d’attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en actuariat pour les régimes de retraite de la Ville (appel d’offres 2017-55-128), à Optimum actuaires & conseillers inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 134 250 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

---

**CE-2018-01-86****Attribution de contrats de gré à gré pour l’acquisition de documents pour le Service des bibliothèques et des lettres de la Direction de la vie communautaire pour l’année 2018**  
[Document d’aide à la décision APP-2018-014](#)

Il est résolu d’attribuer les contrats de gré à gré pour l’acquisition de documents pour le Service des bibliothèques et des lettres de la Direction de la vie communautaire pour l’année 2018, pour des montants respectifs de 160 000 \$, avant TPS et TVQ, aux librairies agréées suivantes :

- librairie Chouinard inc., 130-1100, boulevard Guillaume-Couture, Lévis (Québec), G6W 5M6;
  - librairie Renaud-Bray, 5655, rue Pierre-De Courbertin, Montréal (Québec), H1N 1R2;
  - librairie H. Fournier inc., 71, côte du Passage, Lévis (Québec), G6V 5S8.
-

**CE-2018-01-87****Dépôt de listes de certains contrats au 30 novembre 2017**

[Document d'aide à la décision APP-2018-017](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 30 novembre 2017, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2017 (article 477.3, 1<sup>er</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou employé du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2017, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employée ou employé du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2017, (articles 477.3, 3<sup>e</sup> alinéa et 477.2, 5<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

Il est résolu de déposer ces listes au conseil de la Ville, à titre d'information.

---

**CE-2018-01-88****Règlement sur la gestion contractuelle**

[Document d'aide à la décision APP-2018-018-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement sur la gestion contractuelle, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-2018-018-R-1. Ce règlement a pour objet de prévoir des mesures pour l'adjudication, la passation et la gestion des contrats accordés par la Ville.

---

**CE-2018-01-89****Adoption de la politique d'utilisation des actifs informationnels**

[Document d'aide à la décision TI-2018-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter la *Politique d'utilisation des actifs informationnels*, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision TI-2018-002.

---

**CE-2018-01-90**

**Approbation du Règlement 517-17 de la Municipalité de Saint-Gilles et modification de la résolution CE-2017-00-97 « Vente des lots 2 848 934 et 2 848 935 du cadastre du Québec (chemin des Abouts-de-Saint-Thomas, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), confirmation relative à la l'utilisation de ces lots et affectation du fruit de la vente »**

[Document d'aide à la décision URBA-2018-026](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver le Règlement

517-17, adopté le 10 juillet 2017 par le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Gilles, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-026. Ce règlement a pour objet de décréter l'annexion à la Municipalité de Saint-Gilles d'une partie du territoire de la ville délimitée par la description technique et le plan faits le 2 juin 2017 par Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre, sous le numéro 13 416 de ses minutes.

Il est également résolu :

- de décréter que le lot 2 848 935 du cadastre du Québec, qui constitue une rue publique dans la continuité de la rue Lacasse et qui est utilisé à des fins publiques, est affecté à l'utilité publique et que, suivant l'accomplissement de toutes les formalités du processus d'annexion, ce lot sera cédé à la Municipalité de Saint-Gilles, avec tous les droits et obligations qui en découlent, conformément à la loi;
- de modifier la résolution CE-2017-00-97 « Vente des lots 2 848 934 et 2 848 935 du cadastre du Québec (chemin des Abouts-de-Saint-Thomas, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), confirmation relative à la l'utilisation de ces lots et affectation du fruit de la vente » par la suppression du deuxième paragraphe de l'alinéa suivant :

« de vendre le lot 2 848 935 de ce cadastre à la municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière, au prix de 1 \$, sans garantie de qualité, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par cette municipalité, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, de décréter que ce lot n'est plus affecté à l'utilité publique conditionnellement à la vente de ce lot et d'affecter le produit de la vente de ce terrain à la réserve pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique ».

#### **CE-2018-01-91**

##### **Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité de la Chambre de commerce de Lévis**

[Document d'aide à la décision GRE-2018-052](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Janet Jones, Karine Laflamme et Fleur Paradis à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Chambre de commerce de Lévis, le 20 février 2018 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

#### **CE-2018-01-92**

##### **Autorisation à un membre du conseil de la Ville aux fins de sa participation à une activité au bénéfice de la Société grand village inc.**

[Document d'aide à la décision GRE-2018-053](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Janet Jones à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Société grand village inc., le 21 février 2018 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

**CE-2018-01-93**

**Levée de la séance**

La séance est levée à 17 h.

---

Gilles Lehouillier, président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---